

Technicien en sciences de l'information géographique

D4B21

Sciences de l'information géographique – T

Mission

Le technicien en Sciences de l'information géographique (Sc-IG) applique des méthodes et des techniques en collecte et représentation en Sc-IG dans le cadre d'un projet de recherche ou d'une mission de service en tenant compte des contraintes prédéfinies.

Activités principales

- Appliquer des méthodes en collecte et représentation de l'information géographique
- Produire des cartes
- Acquérir et saisir des données dans des bases de données existantes
- Organiser des informations en vue d'une production cartographique
- Connaissance élémentaire sur les procédés de publication
- Compléter ses connaissances disciplinaires et thématiques

Conditions particulières d'exercice

Missions éventuelles en France et à l'étranger

Compétences principales

Connaissances générales ou théoriques

- Connaissance élémentaire en cartographie (sémiologie, généralisation), et/ ou en acquisition de données
- Connaissance des techniques d'exécution, d'exploitation et de contrôle des observations concernant la position planimétrique et altimétrique
- Connaissance élémentaire des thématiques de recherche de l'unité et des institutions d'appartenance

Compétences opérationnelles

- Mettre en oeuvre différents matériels de mesure, de positionnement, de saisie des données et d'implantation
- Utiliser les techniques de conception cartographique (échelle, signes conventionnels, couleur, construction de légende, position d'étiquette, ...)

- Appliquer les techniques de numérisation
- Compléter ses connaissances disciplinaires et thématiques
- Respecter le cadre d'une démarche qualité (saisie de métadonnées concernant les données géographiques,...)

Tendances d'évolution (facteurs clés à 3 ans et impacts sur l'emploi-type)

- Adaptation à l'évolution des techniques nécessaires dans les Sc-IG
- Adaptation aux nouveaux outils d'acquisition et aux nouveaux modes de représentation